

Conseil National du Commerce

Compte-rendu

Paris, le 17 février 2025

Date de la séance : jeudi 13 février 2025

1- État des lieux du marché du vrac

- Le chiffre d'affaires du vrac hors fruits et légumes et rayons à la coupe est estimé à **660M€**.
- **10 000 points de vente** sont équipés de vrac (majoritairement des magasins bio, épiceries vrac et environ **7000 GMS**).
- La part du marché du vrac est dominée par les **magasins bio (59%)** puis les magasins spécialisés (26), les GSA (16%).
- **32% des Français consomment en vrac** (hors fruits et légumes et rayons à la coupe).
- Environ **8100 emplois** sont directement liés à la filière.
- La dynamique post-Covid marque un ralentissement, notamment en GMS qui s'est partiellement désengagée du vrac.

2- Cadre légal et réglementaire

- La France bénéficie d'un cadre législatif favorable, avec la **loi AGEC** et la **loi Climat et Résilience**.
- **L'article 23 de la loi Climat et Résilience** impose aux magasins de **plus de 400m²** un objectif de **20% de vente sans emballage primaire d'ici 2030**.
- Le décret d'application est en **consultation publique jusqu'au 17/02/2025**.
- Des exemptions sont prévues pour certains produits (boissons alcoolisées, produits chimiques et cosmétiques) et certains types de commerces.

- La PPWR (Packaging and Packaging Waste Regulation) européenne viendra également impacter les pratiques de recharge en vrac et l'interdiction de mise à disposition gratuite de sachets kraft.
-

3- Freins au développement du vrac

Côté consommateurs :

- **Prix perçu comme trop élevé (37%)**, car souvent associé au bio.
- **Manque de clarté sur le prix final** (prix au kilo peu connus)
- **Praticité insuffisante**, notamment en GMS (complexité du parcours client).
- **Manque d'informations sur les produits**, bien que des solutions de traçabilité numérique émergent.
- **Offre limitée**, notamment des grandes marques.

Côté acteurs :

- **Gestion complexe des rayons vrac en GMS** : démarque importante (vols, abandon de produits), forte main-d'œuvre nécessaire.
 - **Manque de formation du personnel**, soulevant des enjeux d'hygiène et de traçabilité.
 - **Contraintes logistiques et d'hygiène** pour la gestion des contenants et du remplissage.
 - **Contraintes industrielles différentes vs produits emballés** limitant l'offre disponible.
 - **Manque de standardisation et d'interopérabilité** des équipements.
-

4- Leviers et pistes d'action

Engagement des acteurs du commerce et de l'industrie :

- **Augmenter l'offre en vrac**, notamment en diversifiant l'assortiment en bio et conventionnel, et en intégrant plus de MDD / **Accompagner les marques nationales** pour les inciter à proposer du vrac.
- **Standardiser les process et équipements** pour garantir l'interopérabilité entre enseignes / travailler en collaboration

- Capitaliser sur des solutions facilitatrices.

Actions des pouvoirs publics :

- Valider et répandre l'utilisation du guide des bonnes pratiques de la filière réalisé en collaboration entre Réseau Vrac&Réemploi et la FCD.
- Renforcement de la formation sur l'hygiène et la gestion des rayons vrac (possibilité de rendre cette formation obligatoire). Formation académique certifiante / diplômante.
- **Soutien à la filière via de la communication pédagogique** auprès du public sur les multiples intérêts à la consommation de produits en vrac (économique / environnemental)
- **Incitations financières** (titre-restaurant, chèque alimentation durable) pour encourager les Français et/ou les industriels/fournisseurs à proposer des offres vrac.

5- Autres informations :

Programmation des prochaines réunions :

<p>SECONDE MAIN</p> <p>31 janvier 2025 9h30-11h30</p> <p>Visio et présentiel</p>	<p>VRAC</p> <p>13 février 2025 14h-16h</p> <p>Visio et présentiel</p>	<p>MAGASIN CIRCULAIRE</p> <p>9 juillet 2025</p> <p>9h30-11h30</p> <p>Visio et présentiel</p>
<p>REPARATION</p> <p>21 mars 2025 9h30-11h30</p> <p>Visio et présentiel</p>	<p>CONSIGNE/REEMPLOI</p> <p>10 avril 2025 14h-16h</p> <p>Visio et présentiel</p>	
<p>ABONNEMENT/LOCATION</p> <p>14 mai 2025 9h30-11h30</p> <p>Visio et présentiel</p>	<p>INVENDUS/RECYCLAGE</p> <p>20 juin 2025 9h30-11h30</p> <p>Visio et présentiel</p>	

Contributions/ témoignages :

Vous pouvez transmettre vos contributions et propositions d'intervention lors des prochaines réunions au CNC ou directement à Emily Mayer et Yohann Petiot.

Lien contributions : [tableau contributions](#)

Contacts :

Rapporteurs :

- Emily MAYER: Emily.MAYER@circana.com
- Yohann Petiot : ypetiot@alliancecommerce.org

Conseil national du commerce :

- Angélique Bernia : invitation.cnc@cabinets.finances.gouv.fr